

Le comparatisme du linguiste Antoine Meillet (1866-1936) entre France, Allemagne et Russie

CÉLINE TRAUTMANN-WALLER

Élève de Ferdinand de Saussure et de Michel Bréal, successeur de ce dernier sur la chaire de grammaire comparée au Collège de France, Antoine Meillet est dans la France des années 1880 à 1920 un des principaux représentants du comparatisme linguistique. Nombre de cercles et de revues l'invitèrent d'ailleurs à présenter la méthode de celui-ci dans leurs colonnes¹.

Entretenant tout au long de sa vie une réflexion sur les possibilités et les limites du comparatisme, Meillet s'en est fait aussi l'historien et en connaissait très bien les représentants allemands, depuis Franz Bopp jusqu'aux néogrammairiens de son époque, dont il a d'ailleurs contribué à diffuser en France quelques ouvrages fondamentaux. Mais Meillet, qui soutint en 1897 une thèse *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, qui fit paraître en 1924 son livre *Le Slave commun*, reconstruisant à la manière de l'indo-européen un ancêtre de toutes les langues slaves, et qui fut nommé directeur de l'Institut d'études slaves à Paris en 1921,

1. A. Meillet, « Sur la méthode de la grammaire comparée », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 21, 1913, p. 1-15 ; *Id.*, « Sur l'état actuel de la grammaire comparée », *Revue de synthèse*, 52, 1932, p. 3-10.

connaissait aussi très bien les recherches linguistiques russes. Si Bréal et Saussure faisaient déjà le lien entre l'EPHE parisienne et la linguistique allemande, et si Saussure avait une certaine connaissance des recherches linguistiques russes (et notamment de celles de Jan Baudouin de Courtenay), ce rapport étroit au domaine slave est propre à Meillet. Il est ainsi à l'origine d'une circulation des recherches linguistiques entre la France, l'Allemagne et la Russie qui donne lieu toutefois également à des processus de différenciation masquant un peu aujourd'hui les influences réciproques. Les rivalités autour d'enjeux aussi centraux que l'héritage de Saussure ou l'« invention du phonème » par exemple, étaient âpres. S'il ne me revient pas de statuer sur ces questions, le but de cet article est simplement de faire apparaître une partie des fils reliant France, Allemagne et Russie autour de l'œuvre de Meillet et, plus largement, autour de la question du comparatisme linguistique.

La question du rapport de Meillet aux recherches linguistiques allemandes et russes est étroitement liée à celle du rapport entre le comparatisme révisé de Meillet avec, en amont l'œuvre de Saussure, et en aval les débuts du structuralisme tels que développés dans le Cercle linguistique de Prague. On verra ainsi combien Meillet incarne à la fois une sorte d'apogée du comparatisme, sans cesser de vouloir le rénover et le moderniser en le débarrassant de ses scories et en lui assignant des limites, et une annonce de la fin de son « hégémonie ».

Le nom de Meillet revient régulièrement dans les écrits des premiers représentants du structuralisme et de la phonologie (ce qui n'est pas dû seulement au fait qu'il était aussi un spécialiste des langues slaves), à tel point qu'il y a une contradiction apparente entre l'inspiration que Troubetzkoy, Jakobson ou Bogatyrev trouvèrent chez Meillet, héritier de Saussure, et le fait qu'il soit parfois considéré comme un chef de file de l'opposition en France au Cercle linguistique de Prague. L'étude des textes historiques et théoriques de Meillet sur le comparatisme et la reconstitution de ses relations avec ses collègues allemands et russes permet de mieux comprendre ce basculement et cette vaste recomposition du champ de la linguistique et des études comparées.

France / Allemagne / Russie : une invention de Meillet ?

La trilogie France/Allemagne/Russie n'est pas une création *a posteriori* pour les besoins d'un article. Il s'agissait des trois pays où s'étaient développées selon Meillet les trois écoles du comparatisme linguistique les plus fructueuses, de l'espace dans lequel s'élabora sa

propre culture scientifique et dans lequel était ancrée sa réflexion méthodologique et théorique. Il faut sans doute, pour comprendre cette trilogie, revenir brièvement sur le parcours biographique de Meillet. Les détails de ce dernier sont un peu mieux connus depuis les efforts qui ont été faits récemment pour cerner la place de son œuvre dans son contexte et pour en réévaluer la portée. On peut signaler la publication en 1988 d'un volume de la revue *Histoire-Epistémologie-Langage* intitulé *Antoine Meillet et la linguistique de son temps* et reprenant les actes d'un colloque organisé en 1987 pour le 50^e anniversaire de la mort de Meillet² et, en 2006, d'un volume *Meillet aujourd'hui* reprenant les actes d'un colloque de 2000 et comportant également des inédits : des extraits d'un Journal que Meillet tint entre 1896 et 1907 et le journal de son deuxième voyage au Caucase en 1903.³

Né en 1866 à Moulins dans l'Allier, Antoine Meillet fait ses études à Paris à partir de 1885. Il y suit les enseignements de Louis Havet, James Darmesteter, Abel Bergaigne et Victor Henry à la Sorbonne, de Michel Bréal au Collège de France, de Ferdinand de Saussure et de Sylvain Lévi à la IV^e section (Sciences historiques et philologiques) de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Agrégé de grammaire en 1889, il passe quelques semaines chez les Pères Mékhitaristes à Vienne durant l'hiver 1890/91, puis part au début de l'année 1891 pour une mission de plusieurs mois dans le Caucase qui lui permet d'étudier l'arménien oriental à Tiflis puis l'arménien ancien à Etchmiadzine, haut centre culturel et religieux arménien disposant de riches bibliothèques. À son retour, il est appelé à remplacer Saussure, retourné à Genève, en grammaire comparée à l'EPHE. Il y assure également un enseignement d'iranien à partir de 1894. Il travaille ensuite à ses deux thèses soutenues en 1897 : *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave* et sa thèse latine *De indo-europaea radice *men- « mente agitare*. En 1902, il obtient une chaire d'arménien à l'École des Langues orientales et se prépare pour ses cours en repartant dans le Caucase afin de travailler de nouveau sur des manuscrits arméniens et de rafraîchir sa pratique de la langue vivante. Ce second voyage en Arménie dure un peu plus longtemps que le premier. Meillet fait le voyage de Paris à Etchmiadzine en un mois, en passant par l'Allemagne, Saint-Pétersbourg, Moscou, Nijni Novgorod, Kazan, Volgograd,

2. *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, *Histoire-Epistémologie-Langage*, 10 (2) / 1988.

3. Gabriel Bergounioux & Charles de Lamberterie (éd.), *Meillet aujourd'hui*, Leuven-Paris, 2006.

Astrakhan, Bakou, Choucha et Tiflis. Il reste dix jours à Etchmiadzine et fait le voyage retour en dix jours également⁴. La langue arménienne restera tout au long de sa vie un de ses domaines de recherche privilégiés.

En 1903 Meillet fait paraître une *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, dédiée à Ferdinand de Saussure à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, dans laquelle il note l'existence de trois écoles fructueuses : Allemagne (surtout Berlin et Leipzig), Russie (surtout Jan Baudouin de Courtenay et Filip Fiodorovitch Fortunatov) et France (dans la suite de Bréal et Saussure). Il donne en appendice de cette *Introduction* un « Aperçu du développement de la Grammaire comparée » qui occupe une place privilégiée parmi les textes que les linguistes ont eux-mêmes consacrés à l'histoire de la grammaire comparée, notamment en raison de sa brièveté et de sa clarté⁵. En 1905 il dirige et préface avec Robert Gauthiot la traduction française de l'*Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* de Karl Brugmann, une œuvre centrale de l'École néogrammairienne ainsi que, plus généralement, de la linguistique indo-européenne. En 1906 il succède à Bréal sur la chaire de grammaire comparée au Collège de France. Sa leçon d'ouverture est consacrée à l'état actuel des études de linguistique générale. Il y définit les lois phonétiques, l'analogie et l'emprunt comme les trois principes d'explication que la linguistique a reconnu au XIX^e siècle⁶, mais ce qui l'intéresse – au-delà de ces principes d'explication – ce sont, comme il le dit ici, « les causes sociales des faits linguistiques⁷ ».

C'est à peu près à la même époque qu'il publie dans l'*Année sociologique* son article « Comment les mots changent de sens », dans lequel il écrit : « Les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition par lesquels Durkheim définit le fait social apparaissent dans le langage avec la dernière évidence⁸ ». Caractérisant le langage

4. Meillet *aujourd'hui*, p. 87.

5. Jean Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, *op. cit.*, p. 319-335, ici p. 320.

6. A. Meillet, *L'État actuel des études de linguistique générale. Leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au Collège de France Lue le Mardi 13 février 1906*, p. 9.

7. *Ibid.*, p. 7.

8. Antoine Meillet, « Comment les mots changent de sens », *L'Année sociologique*, 9, 1904-05, p. 1-38, ici p. 2.

comme un fait social, considérant que c'est là qu'il faut chercher l'explication ultime des faits linguistiques, il plaide pour une collaboration entre linguistique et sociologie. On a eu tendance à considérer qu'il y avait là une rupture et qu'avant 1905 l'œuvre et la méthode de Meillet avaient été plus strictement philologiques, même si l'héritage de la sémantique de Bréal l'avait conduit à envisager les langues comme des faits de civilisation, alors qu'après 1905 il aurait trouvé une inspiration nouvelle dans un rapprochement avec l'école durkheimienne et aurait recherché la définition de lois générales concernant l'ensemble de la linguistique. En réalité Meillet lit dès 1898, comme le montre son *Journal*, les lois de l'imitation de Gabriel Tarde et s'interroge sur le statut que l'on peut accorder à l'imitation dans l'étude de l'évolution des langues, notamment en rapport avec les lois phonétiques. L'importance de l'imitation vient selon lui de ce qu'elle est un moyen pour les hommes qui vivent ensemble, de diminuer leurs divergences. Elle ne lui paraît toutefois être qu'un moyen, indispensable certes, mais pas la cause puisqu'elle ne nous dit pas *pourquoi* on imite ceci ou cela : « Si ce que j'ai affirmé des lois phonétiques est vrai, Tarde se trompe ! », conclut-il⁹.

Ces interrogations ainsi que l'opposition à Tarde expliquent que Meillet ait rejoint l'équipe de l'*Année sociologique* de sa propre initiative bien avant la parution de l'article de 1904-05 évoqué plus haut. Dès le tome IV de la revue, il rédige presque à lui seul la rubrique « Linguistique » de cette dernière, comme l'atteste le témoignage de Marcel Mauss, que Meillet cite d'ailleurs dans son *Journal* dès 1896¹⁰. Dès cette époque Meillet est donc, une fois refusées les explications par les mécanismes de l'esprit (psychologie) ou l'héritage génétique, en quête d'un principe ultime d'explication. Ce dernier devait permettre de saisir à la fois le principe du changement linguistique, qui ne pouvait être comme nous l'avons vu l'imitation, et de la validation et la diffusion des innovations introduites par le changement.

Il est convaincu qu'il existe un déterminisme sous-jacent déclenché par les tensions internes au système. À partir de ce moment, la méthode comparatiste signifie donc deux choses pour lui : 1) la compréhension d'un système de rapports internes à la langue (qui ne sauraient être saisis par la psychologie, y compris sociale), 2)

9. Meillet *aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 37.

10. Voir *Ibid.*, p. 28.

l'histoire de l'activité linguistique définie comme acquise, c'est-à-dire historique par opposition à tout ethnicisme.

Meillet se trouve ainsi à l'origine de ce que les linguistes russes tout particulièrement ont appelé une école sociologique française qui marqua de nombreux linguistes français au début du siècle et qui aurait même dépassé à cette époque l'influence de Saussure¹¹.

Parallèlement à ces réflexions générales, Meillet poursuit les études consacrées à l'étude comparée des langues indo-européennes et à des langues particulières : arménien, langues germaniques, langues slaves. Selon J. Fontaine, c'est historiquement bien à lui « que revient le mérite d'avoir installé sur les rails de la science la linguistique slave en France¹² ». Meillet suit également de près l'évolution des langues en Europe à son époque (et notamment en Autriche-Hongrie et dans les pays baltes). Appelé comme expert pour contribuer à la définition des groupes, des langues et des frontières au moment des traités consécutifs à la guerre de 1914-18, il fait paraître en 1918 un ouvrage destiné à un large public, *Les langues dans l'Europe nouvelle*¹³. Dans un contexte d'hostilité envers l'Allemagne et d'arrêt des collaborations scientifiques, il tient à souligner, dans un article paru en 1923 dans la revue *Scientia*, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands¹⁴ », l'apport déterminant des collègues allemands à la discipline.

Dans les années 1920 Meillet cumule des responsabilités qui le placent à la tête de différentes institutions centrales pour les sciences humaines françaises : en 1921 il devient directeur de l'Institut d'Études slaves fondé par Ernest Denis, spécialiste de la Bohême, dans le prolongement d'une série de conférences organisées à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) en 1916 et visant une approche synthétique du monde slaves, il édite aussi

11. Marie-José Reichler-Béguelin, « La méthode comparative de Meillet : statut et légitimité des reconstructions », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, *op. cit.*, p. 11-24, ici p. 12, où l'auteur cite, pour ce point, Georges Mounin.

12. Jacqueline Fontaine, « Antoine Meillet, slaviste », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, *op. cit.*, p. 253-264.

13. A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1918. Cet ouvrage connaîtra une deuxième édition augmentée d'un appendice de Lucien Tesnière « sur la Statistique des langues de l'Europe » en 1928.

14. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », *Scientia*, 1923, p. 263-270. Voir aussi Jean Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Meillet », *art. cit.*, p. 319-335.

avec André Mazon la *Revue des Études slaves*, organe officiel de l'Institut ; en 1925 il devient président de la IV^e section de l'École pratique des hautes études, tout en assumant la fonction de secrétaire de la Société de Linguistique de Paris. Il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1924.

Cette époque est également marquée par son projet d'une « enquête linguistique universelle » dont les résultats paraîtront en 1924 sous le titre *Les langues du monde*. Dans l'introduction de cet ouvrage Meillet tire un bilan des entreprises de classification des langues. Ces dernières lui paraissent destinées à demeurer imparfaites. Si la grammaire comparée des langues indo-européennes fournit selon lui à l'ensemble de la linguistique historique un « modèle à imiter », elle « demeurera sans doute un idéal inaccessible dans la plupart des autres cas¹⁵ ». Il ajoute : « La seule classification linguistique qui ait une valeur et une utilité est la classification généalogique, fondée sur l'histoire des langues. C'est elle qui fournira le plan du présent ouvrage¹⁶ ».

Il faut à présent insister sur la réflexion concernant les possibilités et les limites du comparatisme que Meillet mena tout au long de sa vie et sur la manière dont il analysait et interprétait l'histoire de ce dernier depuis l'ouvrage fondateur de Franz Bopp.

Meillet, historien et théoricien du comparatisme

Comme l'indiquait déjà la courte présentation biographique, Meillet s'est efforcé de retracer l'histoire de la grammaire comparée et d'analyser les méthodes développées par cette dernière. Il y a des éléments d'une histoire de la grammaire comparée dans plusieurs de ses ouvrages, également dans l'introduction de la traduction de l'*Abrégé* de Brugmann. Selon son « Aperçu du développement de la grammaire comparée » de 1903, dont il a déjà brièvement été question, c'est bien aux Romantiques qu'est due la « découverte » du sanscrit. Si c'est grâce à eux que l'utilisation du sanscrit s'est imposée dans les recherches linguistiques, c'est aussi par leur faute que cet emploi a été dévoyé. La cristallisation théorique de la grammaire comparée a effectivement eu lieu en Allemagne, et nulle

15. *Les langues du monde*, par un groupe de linguistes sous la direction d'Antoine Meillet et Marcel Cohen, 2 vol. avec un atlas des langues du monde de 24 cartes, Paris, 1924, p. 16-17. Voir aussi l'article de Michel Dessaint, « Antoine Meillet et *Les langues du monde* (1924) », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, *op. cit.*, p. 187-194.

16. *Les langues du monde*, *op. cit.*, Introduction, p. 1.

part ailleurs (pas en Angleterre notamment) mais elle y a pris des formes discutables car le Romantisme a imposé son « filtre idéologique¹⁷ ». L'apport essentiel revient à Bopp, sachant que tout ce qu'il y a de solide dans son œuvre de Bopp est étranger à la pensée romantique. La part romantique et « chimérique » de l'œuvre de Bopp est incarnée quant à elle par l'idée qu'il serait possible de remonter à un « état primitif » (conçu comme pur et originel) des formes linguistiques, de reconstituer la manière dont elles se sont constituées et de retrouver les éléments composants¹⁸.

Meillet voit en Bopp un technicien de la recherche¹⁹ et en Humboldt le penseur de ce mouvement. Il attribue une importance essentielle à l'idée de ce dernier que l'idiome de chaque population est la manifestation caractéristique de son activité intellectuelle. Selon lui les faits n'ont pas permis de déterminer des caractères propres de l'activité psychique de chaque peuple mais cette théorie humboldtienne n'en a pas moins imposé l'idée que toute langue doit être étudiée pour elle-même et contribué ainsi à la naissance de la science historique. Meillet critique néanmoins les néo-humboldtiens comme Weisgerber en raison de leur croyance erronée en une solidarité entre le type mental d'une nation et sa langue. Il estime qu'il est dangereux de s'aventurer dans l'inconnu étant donné l'impossibilité de cerner l'activité psychique de chaque peuple. Cette prudence n'empêche d'ailleurs pas Meillet de se laisser aller à l'occasion à des raccourcis saisissants (comme par

17. Jean Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Meillet », art. cit., p. 324.

18. *Ibid.*, p. 325.

19. Signalons que ce diagnostic était déjà celui du linguiste allemand Heymann Steinthal qui s'efforça de développer une linguistique débarrassée de l'obsession romantique pour les « racines » et les « origines ». Il s'intéressa notamment au rapport entre Schlegel et Bopp, dont l'esprit aiguisé réduisit à néant selon lui le mysticisme de Schlegel, ce dernier ayant eu une connaissance historique des langues tout à fait insuffisante. Comprenant la valeur d'une « classification comme histoire naturelle des langues » affirmée par Schlegel, Bopp l'accomplit. Bopp part donc de la technique de la langue, il incarne le sommet de la grammaire historique. Cette dernière peut et doit se développer encore dans la largeur mais du point de vue des principes elle ne pouvait plus évoluer selon Steinthal. Voir Steinthal, *Die Classification der Sprachen, dargestellt als die Entwicklung der Sprachidee*, Berlin, 1850, p. 10

exemple après avoir lu un travail de Troubetzkoy sur les langues turques en 1928²⁰).

Parmi les textes dans lesquels Meillet se fait théoricien du comparatisme, l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de 1903 occupe une place centrale.

L'avant propos de la première édition refuse clairement les extrapolations abusives de la grammaire comparée, la restreint pour cela très nettement à la linguistique et réclame avec insistance une profonde sobriété dans la recherche :

La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre en évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et original. Elle se propose moins encore d'expliquer l'indo-européen : aucune méthode connue ne permet de faire, pour expliquer l'indo-européen, autre chose que des suppositions invérifiables.

Toutes les hypothèses relatives à la formation du système morphologique indo-européen ont donc été omises, et il n'a pas semblé utile de mentionner même celles qui passent pour le moins douteuses [...].

On s'est abstenu de mêler aux problèmes précis et aux solutions certaines de la linguistique les questions obscures relatives à la race, à la religion, aux usages des peuples de langue indo-européenne : ces matières ne peuvent être traitées avec succès par les mêmes méthodes que la grammaire comparée ou par des méthodes analogues²¹.

Dans les différents chapitres de l'ouvrage, Meillet passe en revue : la méthode et la notion de langues indo-européennes, les langues indo-européennes elles-mêmes, la phonétique, les principes de la morphologie, le verbe, le nom, la phrase, le vocabulaire. Dans la deuxième édition de 1907 sera ajouté un chapitre sur les dialectes indo-européens.

En 1928 *La méthode comparative en linguistique historique* indique une certaine évolution du point de vue de Meillet, ne serait-ce qu'à travers l'inscription de la comparaison dans la linguistique histo-

20. Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », *Cahiers de l'ILSL*, 9, 1997, p. 31-43, ici p. 33.

21. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1903, p. VIII-IX.

rique, indiquée dès le titre. L'avant-propos explique qu'il ne s'est pas « proposé ici d'exposer des idées neuves, mais seulement de déterminer d'une manière précise les conditions où peut et doit s'employer en linguistique historique la méthode comparative. On s'estimera satisfait si le lecteur y trouve exactement marquées la valeur, mais aussi les limites de cette méthode ». Meillet insiste ensuite sur la nécessité « de mettre en contact tous les savants qui s'occupent de l'homme et de ses civilisations à tous égards : une langue ne se comprend pas si l'on n'a pas une idée des conditions où vit la population qui l'emploie ; et l'on ne peut davantage comprendre vraiment une religion ou des usages sociaux sans connaître la langue des hommes qui pratiquent ces usages ». Il lui paraît qu'après « une trentaine d'années où l'on a tiré des principes posés entre 1875 et 1880 les résultats qu'on en pouvait attendre, la linguistique historique est revenue à une période de fermentation²² ».

Le premier chapitre de définition de la méthode comparative, établit une distinction de fond entre deux types de comparatisme : celui qui aboutit à lois générales et celui qui aboutit à une histoire. Les suivants définissent le concept central de « langues communes », le développement linguistique entre l'époque de communauté et l'époque historique, les dialectes, les progrès réalisés grâce à la géographie linguistique, la notion de langue mixte, sachant que selon lui, toute langue est plus ou moins mixte, les formules générales de changement qui montrent que les changements morphologiques et phonétiques ont lieu suivant certains types généraux, les innovations spécifiques.

Le neuvième chapitre, intitulé « Nécessité de précisions nouvelles » insiste sur les principes qui ont guidé ses propres recherches et qui permettront selon lui d'aboutir à de nouvelles découvertes. Il faut toujours être attentif au niveau de certitude des étymologies, des évolutions observées et des rapprochements. Il faut préciser, systématiser et étendre les recherches, car les théories reposent sur des données incomplètes, vagues, livrées par le hasard plutôt que choisies²³. Il importerait par exemple d'étudier avec soin en quelles mesures les habitudes linguistiques acquises se transmettent de génération en génération. On ne sait pas si un enfant apprend plus facilement la langue de ses parents qu'il n'apprendrait une langue différente, et surtout une langue de type différent²⁴.

22. A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, 1928, p. VI.

23. *Ibid.*, p. 109.

24. *Ibid.*, p. 110.

Chose plus grave, il n'y a presque pas d'état de langue qui ait été observé, décrit d'une manière exacte, précise, complète. Ce que donnent les descriptions phonétiques, les grammaires, les dictionnaires, ce sont ou des cas typiques, plus ou moins arbitrairement choisis, ou des normes. Mais il n'y a guère de domaine de l'ensemble duquel on puisse dire quel est en fait l'état linguistique. Or ce qui intéresse le linguiste, ce ne sont pas les normes, c'est la façon dont la langue est mise en usage²⁵.

On comprendra dès lors qu'on ait pu dire « que chez Meillet, la reconstruction diachronique est étroitement solidaire de l'étude synchronique actuelle, celle-ci étant seule susceptible, en dernière analyse, de lui fournir des instruments heuristiques ainsi que des moyens de validation²⁶ ». Comme le résume très bien Marie-Josée Reichler-Béguelin :

[Meillet] participe d'un courant d'idées qui, en dépit du structuralisme naissant, reste attaché aux phénomènes d'expressivité, refuse d'exclure les problèmes de mise en pratique du langage, de ses conditions d'emploi [...].

Dans l'optique de Meillet, centrée avant tout sur la diachronie, une langue n'est rien sans la masse parlante qui en fait usage, sans la « nation consciente de son unité », et pourtant dialectalement et socialement différenciée, dont elle présuppose pragmatiquement l'existence [...]. Derrière le fait social externe, dont la considération est indispensable à qui veut expliquer le changement, s'éclipse quelque peu la spécificité linguistique interne qui est au centre de la révolution théorique saussurienne²⁷.

On voit bien ici combien, indépendamment de l'admiration de l'élève pour un maître exceptionnel qu'il plaçait loin au-dessus des autres linguistes de son temps²⁸, les deux linguistes ont choisi des voies assez différentes que les commentateurs se sont efforcés de

25. *Ibid.*, p. 111.

26. Marie-Josée Reichler-Béguelin, « La méthode comparative de Meillet », art. cit., p. 21.

27. *Ibid.*, p. 22.

28. Voir notamment la nécrologie de Saussure par Meillet : A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », *Annuaire de l'EPHE* (Section sciences historiques et philologiques), XVIII, 1913, p. 115-123. Voir aussi ce que Meillet écrit dans son Journal (20 mai 1897) : « Combien de F. de Saussure ? Bréal et J. Schmidt sont plutôt bêtes », *Meillet aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 31

différencier depuis²⁹. Cette différence engage notamment le rapport au comparatisme, et si « la démarche saussurienne privilégie la reconstruction interne, et se passe pour ainsi dire de la comparaison de langue à langue. [...] Chez Meillet en revanche s'exprime une position passablement différente, à l'autre pôle du formalisme en même temps que complémentaire de celle de Saussure. Meillet est avant tout, comme il se présentait lui-même [...], un *comparatiste*. Pour lui, « *la correspondance seule* est objet de science³⁰ ».

Si Meillet a pu définir le *Mémoire* de Saussure comme « le plus beau livre de grammaire comparée qu'on ait écrit³¹ », il reste à savoir « s'il convient de considérer que Meillet a été atteint de « quasi-surdité » (Mounin 1975, 44) face à l'héritage le plus original de Saussure, ou si, au contraire, le linguiste français n'a fait que pressentir (cf. Meillet, 1916) certains écueils de l'immanentisme que les sociolinguistes et les pragmaticiens modernes n'ont pas manqué de rencontrer et de chercher à surmonter après lui³² ».

Lors du Congrès de la Haye de 1928, alors que certains des participants avaient, d'après des témoins de l'époque, critiqué le comparatisme comme doctrine périmée, Meillet se serait levé et solennellement déclaré comparatiste³³. D'une certaine manière c'est dans cette tension entre Meillet, Saussure, les néogrammairiens allemands et les linguistes russes que s'inscrit le premier structuralisme du Cercle linguistique de Prague.

29. Voir également Konrad Koerner, « Meillet, Saussure et la linguistique générale », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, p. 37-56 ; Christian Puech & Anne Radzynski, « Fait social et fait linguistique : A. Meillet et F. de Saussure », *ibid.*, p. 75-84.

30. Marie-José Reichler-Béguelin, « La méthode comparative de Meillet », art. cit., p. 15.

31. Alfred Merlin, « Notice sur la vie et les travaux de M. Antoine Meillet Membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'année*, Académie des inscriptions et belles-lettres, 95^e année, 4, 1952, p. 572-583, ici p. 580.

32. Marie-José Reichler-Béguelin, « La méthode comparative de Meillet », art. cit., p. 23.

33. « On raconte qu'au cours d'un congrès, à La Haye, où certains orateurs semblaient faire fi de la comparaison, la tenant pour une méthode périmée, notre futur confrère se redressa brusquement et trancha d'un ton vibrant : « Mais moi, je suis comparatiste » ! C'était se définir lui-même, c'était affirmer le principe directeur de toute son existence scientifique. », « Notice sur la vie et les travaux de M. Antoine Meillet », art. cit., p. 576.

Meillet et les débuts du structuralisme : du comparatisme (allemand) au premier structuralisme (russe) en passant par la France

Rappelons tout d'abord que les relations entre néogrammairiens allemands, linguistes russes des écoles dites de Moscou, Saint-Pétersbourg ou Kazan et linguistes français ont été continues dès la dernière décennie du XIX^e siècle, que des proximités étonnantes entre linguistes français (ou francophones), allemands et russes apparaissent dès les années 1890, inaugurant une série de « découvertes parallèles ». L'une des premières en date concerne la loi dite de Fortunatov-Saussure dans les années 1890. Les recherches sur le lithuanien, considéré comme une des langues indo-européennes ayant conservé le plus de traits archaïques, notamment parce qu'elle disposait non seulement d'accents mais également de tons comme le grec, conduisirent effectivement à des découvertes importantes concernant, de manière plus générale, l'accentuation dans les langues slaves et baltes (auxquelles le *Mémoire* de Saussure, centré sur le système des voyelles, était étroitement relié). La loi « découverte » par Fortunatov, puis peu de temps après et de manière parallèle par Saussure, concernait le déplacement de l'accent de la racine du mot à la finale dans certaines conditions, présentes de manière toute particulière en lithuanien. Si les deux linguistes durent passer par une critique de certaines recherches allemandes sur le lithuanien, ces dernières n'en constituèrent pas moins un point de départ important de leur travail³⁴.

Les travaux de Saussure antérieurs au *Cours de linguistique générale*, étaient connus des linguistes russes. Pour ce qui est de la linguistique générale, on sait que Saussure eut durant les cours qu'il lui consacra à Genève également des élèves russes, et notamment Sergueï Kartchevski. Du coup, comme le décrit Jakobson d'après ses souvenirs, ses théories furent introduites relativement vite en Russie par l'intermédiaire de ceux-ci, avant même que le *Cours de linguistique générale* n'y soit diffusé (on estime que le texte arrive pour la première fois en URSS en 1923 par l'intermédiaire de V. M. Jirmunski³⁵) ou encore traduit en russe (pour la première fois en

34. John E. Joseph, « Why Lithuanian Accentuation Mattered to Saussure », *Language and History*, 52 (2) / 2009, p. 182-198, ici p. 193-194.

35. Catherine Depretto, « Diffusion et réception du Cours de linguistique générale de F. de Saussure dans l'URSS des années 1920 » in Roger Comtet (éd.), *IV^e colloque de linguistique russe*. Toulouse, 18, 19 et 20 mai 1984,

1933³⁶). On peut reconstituer aujourd'hui, d'après un certain nombre de sources, les conférences que Sergueï Kartchevski tint devant les membres du Cercle linguistique de Moscou³⁷ en février et en mai 1918, en arrivant de Genève, concernant ses recherches sur le système du verbe russe ainsi que sur le problème de l'aspect en russe³⁸. Notons d'ailleurs en passant que cette ébauche d'une méthode synchronique et structurale dans l'étude du verbe russe suscita déjà la très vive critique d'André Mazon, le slaviste élève de Meillet, qui était présent alors à Moscou, où il avait été envoyé en 1918 pour une mission de collecte documentaire pour les bibliothèques françaises, et qui assista à ces conférences³⁹. Selon le témoignage de Jakobson, cette première réception russe de Saussure donna même lieu à un Saussure « idiosyncrasique », puisque suites aux conférences de Kartchevski, on aurait utilisé certains termes en Russie pour parler des théories de Saussure (comme par exemple celui de « poussière linguistique ») qui n'apparaissent jamais dans les textes publiés de Saussure mais qui entrèrent en tout cas dans la terminologie linguistique russe⁴⁰. Jakobson rapporte également que lui-même se fit envoyer le *Cours de linguistique générale*, publié par Bally et Sechehaye en 1916, peu après son arrivée à Prague par Sechehaye, dès 1920⁴¹. Si l'on en croit certaines sources, Saussure jouissait donc au début des années 1920 d'un succès très net parmi les linguistes russes, sans doute bien plus affirmé que celui qu'il connaissait à la même époque parmi les linguistes français.⁴²

Paris, Institut d'Etudes slaves, Toulouse, Service des publications UTM, p. 77-93. Cité par Roger Comtet, p. 276.

36. *Ibid.*

37. Voir notamment Catherine Depretto, « Le formalisme moscovite », in *Id.*, *Le formalisme en Russie*, Paris, 2009, p. 162-176.

38. Roger Comtet, « La classification du verbe slave comme enjeu franco-russe dans la première moitié du XX^e siècle : Paul Boyer, Serge Karcevski et Antoine Meillet », *Entre Russie et Europe : itinéraires croisés des linguistes et des idées linguistiques, Slavica occitania*, 17, 2003, p. 267-316, ici p. 274-276.

39. *Ibid.*, p. 275.

40. Roman Jakobson, *Russie Folie Poésie*, textes choisis et présentés par Tzvetan Todorov, trad. par Nancy Huston, Marc B. De Launay et André Markowicz, Paris, 1986, p. 36-37.

41. *Roman Jakobson – Krystyna Pomorska, Dialogues*, trad. du russe par Mary Fretz, Paris, 1980, p. 45.

42. Voir sur ce point, ainsi que sur l'inimitié entre Mazon et Jakobson, Aleksandr Dmitriev, « Le contexte européen (français et allemand) du forma-

L'œuvre de Meillet, qui lui-même admirait beaucoup Baudouin de Courtenay et Fortunatov comme nous l'avons vu, paraît elle aussi avoir rencontré un certain succès en Russie. Ainsi le Comité de dialectologie de l'Académie des sciences de Russie, qui fut le premier soutien institutionnel du Cercle linguistique de Moscou, plus sociologique et ethnographique que l'autre versant du formalisme russe représenté principalement par l'OPOIAZ, paraît avoir été fondé en bonne partie sur une conception des dialectes proche de celle développée par Meillet dans ses travaux, toutes deux partageant notamment l'opposition à une théorie allemande, la théorie des vagues (Wellentheorie) de J. Schmidt⁴³.

On ne s'étonnera donc peut-être pas de l'admiration des premiers structuralistes pour Meillet et de l'inspiration qu'ils paraissent avoir trouvée dans certains aspects de son œuvre. Il faut dire que son investissement en Europe centrale⁴⁴ le mit en contact de manière étroite à la fois avec les linguistes russes émigrés et avec les débuts du Cercle linguistique de Prague.

Le rôle principal semble avoir été joué à cet égard par Troubetzkoy qui devint membre de la Société de Linguistique de Paris, dont Meillet était secrétaire depuis 1919, le 18 juin 1921 sous le

lisme russe », *Contacts intellectuels, réseaux, relations internationales Russie / France / Europe XVIII^e-XX^e siècles, Cahiers du monde russe*, 43, 2-3, 2002, p. 423-440.

43. Voir Jindřich Toman, *The Magic of a Common Language. Jakobson, Mathesius, Trubetzkoy, and the Prague Linguistic Circle*, The Mit Press, 1995, p. 46-49. Toman s'y intéresse aux orientations du Comité de dialectologie (partir de la situation réelle du langage et des langues ; problématiques sociolinguistiques ; importance du travail de terrain ; notions de dialectes mixtes et de dialectes transitionnels) qui influencèrent le Cercle Linguistique de Moscou du moins à ses débuts. Voir aussi Ladislav Matejka, « Sociological Concerns in the Moscow Linguistic Circle », *Language, Poetry and Poetics. The Generation of the 1890s : Jakobson, Trubetzkoy, Majakovskij*, Proceedings of the First Roman Jakobson Colloquium (MIT October 5-6, 1984), Edited by Krystyna Pomorska, Elzbieta Chodakowska, Hugh McLean & Brent Vine, Berlin-New York-Amsterdam, 1987, p. 307-312.

44. Chevalier signale des conférences à Varsovie, Cracovie, Prague, Vienne et Bâle en 1925, à Athènes, Constantinople et en Yougoslavie en 1931. Voir Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 34-35. Voir aussi Annie Guénard, « Les instituts français en Europe centrale et orientale dans les années 30 » in Maria Delaperrière & Antoine Marès (éd.), *Paris « capitale culturelle » de l'Europe centrale ? Les échanges intellectuels entre la France et les pays de l'Europe médiane 1918-1939*, Paris, Institut d'Etudes Slaves, 1997, p. 45-58

parrainage d'A. Meillet et J. Vendryes⁴⁵. Le premier numéro de la *Revue des études slaves* en 1921 contient d'ailleurs un article de Troubetzkoy « La valeur primitive des intonations du slave commun⁴⁶ » et ce dernier participa aussi ultérieurement à la grande opération concernant les langues du monde, Meillet lui ayant confié les langues caucasiennes septentrionales. Tous deux se préoccupaient des « problèmes posés par les relations entre divisions géographiques, communautés sociales et groupements de langue⁴⁷ » et paraissaient proches également d'un point de vue méthodologique.

Jakobson a évoqué dans des entretiens relatifs à son propre parcours intellectuel, la place qu'y occupa Troubetzkoy dès sa jeunesse. Sa rencontre avec Troubetzkoy en 1914-1915 y est relaté comme un fait très important et les conseils que ce dernier, légèrement plus âgé que lui, lui donna concernant la place à accorder respectivement aux Écoles française et allemande, sont évoqués comme ayant été d'une grande importance :

Je me souviens très bien qu'il [Troubetzkoy] m'a dit une fois cette phrase, qui a été d'une grande importance pour moi : « Écoutez, nous sommes trop influencés par la linguistique allemande. Croyez-moi, c'est très mauvais pour la linguistique russe qu'on connaisse si peu des choses qui se font dans la linguistique française. Il faut lire tout ce qu'on a ici, à la bibliothèque de l'Université, mais il y a de grosses lacunes. » Et il m'a cité quelques travaux français de l'école de Meillet, il m'a expliqué aussi à quel point c'était plus scientifique, à quel point cela ouvrait de nouvelles voies. Je me souviens, je suis allé directement à la bibliothèque et j'ai pris les ouvrages qu'il m'avait recommandés⁴⁸.

Jakobson ajoute dans ce récit que Meillet avait d'ailleurs lui-même très bien compris l'importance de Fortunatov et tout ceci explique que Jakobson n'ait pas tardé à prendre contact avec Meillet dès 1922 à l'occasion de la parution de son livre sur le *Vers tchègue*, comme le montre la parution récente de sa première lettre à Meillet qui apporte en même temps des éclairages tout à fait intéressants sur l'élaboration de la notion de phonème, dans la tension entre

45. Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 32.

46. Troubetzkoy, « La valeur primitive des intonations du slave commun », *Revue des études slaves*, 1, 1921, p. 171-187

47. Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 33.

48. Roman Jakobson, *Russie Folie Poésie*, op. cit., p. 35.

l'adhésion déclarée aux vues des 'linguistes français contemporains (i.e., saussuriens)', et l'accord – implicite – avec les thèses des élèves pétersbourgeois de Baudouin de Courtenay, entre le phonème comme une entité strictement différentielle, sans prendre en compte sa dimension relationnelle, et son intégration dans un système fini⁴⁹.

Contrairement à Troubetzkoy, Jakobson ne deviendra cependant membre de la Société de Linguistique de Paris qu'en 1926 et ne paraît pas avoir rencontré à l'époque le même succès que Troubetzkoy en France⁵⁰.

Le travail présenté par Bogatyrev et Jakobson en 1928 au Congrès de La Haye sur les formes de création particulières du folklore, paraît lui aussi marqué par les recherches de Meillet. Le texte se présente comme une tentative pour définir les « propriétés distinctives de la créativité folklorique associées au caractère des interrelations entre le narrateur et le corps collectif⁵¹ ». S'opposant à ce qu'ils analysent comme le réalisme étroit des néogrammairiens, les deux amis appuient toute leur analyse du folklore sur l'opposition saussurienne entre langue et parole, mais ils y intègrent aussi, sans le nommer, la réflexion de Meillet sur la validation (ou la non-validation) du changement, de l'innovation. L'analyse montre que le folklore ne conserve que les formes qui ont fait leurs preuves fonctionnellement pour une collectivité donnée. Si une forme perd toute fonction, elle dépérit et disparaît. À la différence de la littérature, il existerait donc dans le folklore, qui est oral, une censure préventive.

Dans son livre de 1929 sur les *Actes magiques en Russie subcarpathique*⁵², qui comporte une importante mise au point théorique et méthodologique, Bogatyrev évoque également un aspect central des recherches de Meillet, cette fois-ci en le nommant : il s'agit du

49. S. Patri, « Un problème de phonologie en 1922 : La première lettre de Roman Jakobson à Antoine Meillet », *Historiographia linguistica*, 25 (3), 1998, p. 303-344.

50. Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 34.

51. P. Bogatyrev et R. Jakobson, « Fol'klor kak osobaja forma tvorcestva » [Le folklore comme forme particulière de création], in *Id.*, *Voprosy teorii narodnogo iskusstva*, Moscou, 1971; P. Bogatyrev & R. Jakobson, « Die Folklore als besondere Form des Schaffens », in *Id.*, *Selected Writings IV*, The Hague – Paris, 1966, p. 1-15.

52. P. Bogatyrev, *Actes magiques, rites et croyances en Russie subcarpathique*, Paris, Publications de l'Institut d'Etudes slaves, 1929.

changement de sens des mots, pierre de touche de sa définition du langage comme fait social. Bogatyrev considère, en s'appuyant sur les études de Meillet concernant la modification du sens des mots empruntés développées dans un article sur les interférences sémantiques paru à Prague⁵³, *et en l'étendant du langage aux pratiques culturelles*, que là où il y a emprunt d'un rite, l'explication peut en être différente puisqu'un autre peuple peut avoir la sienne propre « qu'il approprie à sa conception de l'univers⁵⁴ ». Notons que ce livre fut publié pour la première fois en français dans la collection de l'Institut d'Études slaves et que Bogatyrev remerciait chaleureusement dans son avant-propos les professeurs Louis Eisenmann et André Mazon pour l'intérêt porté à ses travaux et pour leur soutien.

Difficile dans ces conditions de dire si le discours sur Meillet « précurseur de la phonologie » aux côtés de Baudouin de Courtenay, Fortunatov et Chachmatov, que Jakobson fit paraître en 1937 dans la *Slavische Rundschau*, était ironique et provocateur⁵⁵ ou s'il faut y voir une trace d'une admiration ancienne ayant survécu à tous les conflits.

On a souligné l'hostilité parisienne envers la phonologie et le Cercle de Prague et il peut effectivement paraître étonnant que le milieu parisien dans son ensemble – et celui des slavistes, qui auraient pu servir d'intermédiaires, en particulier – n'ait guère sympathisé avec le structuralisme émergent du Cercle linguistique de Prague. Il peut sembler toutefois qu'on n'a pas assez insisté, jusqu'à l'article de Jean-Claude Chevalier, sur l'évolution chronologique des relations entre les linguistes parisiens et les premiers structuralistes. Ce dernier montre très bien qu'au départ tous les travaux sont recensés de manière plutôt favorable. Il faut sans doute y voir l'influence de Meillet, puisque selon Lucien Tesnière Meillet fut « l'un des seuls en France à accueillir favorablement la fameuse théorie « phonologique » du prince Troubetzkoy, dont il avait immédiatement saisi l'intérêt et la portée⁵⁶ ». Un tournant paraît avoir eu lieu vers 1930, peut-être suite au Congrès de La Haye, dont nous avons vu que Meillet s'y irrita du mépris formulé à l'égard de la grammaire comparée. Ce qui paraît avoir été en jeu à

53. Voir A. Meillet, « Les interférences sémantiques », *Revue française de Prague*, déc. 1925 cité in P. Bogatyrev, *Actes magiques*, *op. cit.*, p. 2.

54. P. Bogatyrev, *Actes magiques*, *op. cit.*, p. 2.

55. Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 40

56. *Ibid.*, p. 33.

partir de ce moment, c'est à la fois l'héritage de Saussure, dans une tension entre une école française sociologique qui entretenait elle-même une relation complexe avec ce dernier, une tradition allemande néogrammairienne, fustigée pour son réalisme par Jakobson et Bogatyrev, et une tradition russe. C'est en tout cas à cette date que, du côté français, on croit percevoir dans les travaux de Troubetzkoy des accents marristes, injure suprême⁵⁷. Dans son compte-rendu de l'Évolution phonologique du russe de Jakobson, paru dans la Revue des études slaves en 1930, Mazon estime « que le livre n'est qu'un pauvre écho des principes de Saussure et qu'il vaudrait mieux se référer directement aux propositions de Meillet :

M. Jakobson les reprend sous la forme à peine intelligible d'une terminologie inutilement novatrice, et il en exagère la portée. La doctrine est confuse et la démonstration décevante ; les faits ne sont évoqués que par allusion et ramenés à une définition abstraite, sans qu'à l'ordinaire aucun exemple vienne à les éclairer... Il est plus facile d'apporter un programme qu'une démonstration⁵⁸.

Si l'hostilité de Mazon à Troubetzkoy, à Jakobson et au CLP était un fait ancien et bien connu, le revirement dans l'attitude de Meillet fut perçu notamment par Troubetzkoy. Ainsi lorsque Meillet critiqua Yakovlev de « mettre l'ossète – qui est iranien – sur le même plan que les langues caucasiennes [...] » Troubetzkoy commente : « Meillet est en train de développer une réaction anti-russe, dirait-on⁵⁹ ».

Un enjeu secondaire de la concurrence internationale, notamment franco-russe, autour de l'héritage de Saussure, sera aussi de savoir qui fut le premier à appliquer les principes de la linguistique saussurienne à l'anthropologie. Dans la préface à l'édition russe de ses écrits sur l'art populaire, Bogatyrev insistera sur le fait qu'il en

57. Le Journal du deuxième voyage dans le Caucase de Meillet en 1903 permet de voir qu'après avoir lu la Grammaire de Marr, il dénie à ce dernier tout « sens scientifique ». En 1921 Meillet critiqua vivement le livre de Marr sur le Caucase japhétique paru à Leipzig en 1920 et ses hybridations fantasmagoriques entre langues sémitiques et caucasiennes.

58. André Mazon, p. 104, cité par Jean-Claude Chevalier, « Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939 », art. cit., p. 39.

59. Mortéza Mahmoudian, « Genèse et développement de la phonologie. Correspondance de Troubetzkoy », *La linguistique*, 44 (2), 2008, p. 117-126.

avait eu l'idée dès les années 1920⁶⁰. Inversement on pourrait aujourd'hui rappeler qu'une École française des recherches linguistiques et philologiques telle qu'elle existait dans l'entourage de Meillet, principalement à l'EPHE, le fit elle-même indirectement un peu avant Bogatyrev. On trouve des formes d'anthropologie culturelle dans des œuvres comme celles de Maurice Cahen qui disparut avant de pouvoir leur donner de plus amples développements⁶¹ ou d'Ernest-Henri Lévy, spécialiste du yiddish. Et on peut songer aussi ici au rôle joué par Antoine Meillet dans l'élaboration des thèses et des recherches de Milman Parry, qui éclaire également de manière intéressante cette question des liens entre linguistique et anthropologie culturelle, notamment parce qu'elle nous rappelle que Saussure travailla lui aussi sur la formule homérique et développa dans ce domaine les premières amorces de sa théorie des anagrammes⁶². Rappelant que toutes les recherches homériques étaient issues d'un même socle, celui de la philologie allemande, Charles de Lamberterie analysé comment Meillet incita Milman Parry à réorienter les recherches entamées dans sa thèse sur la formule homérique et à prendre contact avec les chercheurs d'Europe centrale et orientale travaillant sur les traditions orales, initiant ainsi un tournant célèbre dans la recherche sur Homère⁶³.

Conclusion

Cette étude ne saurait constituer qu'une étape, tout à fait provisoire, d'une exploration plus large des tensions franco-germano-russes autour de la poursuite du projet comparatiste, de l'héritage de Saussure et de l'élaboration de la notion de phonème.

60. Préface à l'édition russe de 1971 (P. Bogatyrev, *Magičeskie dejstvija, obriady i verovanija Zakarpat'ia*, in *Id., Voprosy teorii narodnogo iskusstva*, M., 1971, p. 167-296) traduite en anglais et publiée dans P. Bogatyrev, *Vampires in the Carpathians: Magical Acts, Rites and Beliefs in Subcarpathian Rus'*, Columbia Press, 1998, p. 5-6.

61. Voir la nécrologie rédigée par Meillet: « Maurice Cahen 1884-1926 », *Annuaire de l'EPHE*, 1926, p. 3-9.

62. Voir Roman Jakobson, « La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les anagrammes », *L'Homme*, 11 (2), 1971, p. 15-24; Émile Benvéniste, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Carnets Ferdinand de Saussure*, 21, 1964, p. 91-130.

63. Charles de Lamberterie, « Milman Parry et Antoine Meillet » in Françoise Létoublon (éd.), *Hommage à Milman Parry. Le style formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité poétique*, Amsterdam, 1997, p. 9-22.

Le cas de Meillet permet tout particulièrement d'aborder le jeu complexe entre écoles françaises, allemandes et russes par lequel se fit, par petites touches et glissements, la vaste recomposition du champ de la linguistique et des études comparées du début du XX^e siècle, marquant la fin de ce que Sylvain Auroux a appelé « l'hégémonie du comparatisme » et esquissant ce qu'on peut appeler une genèse transnationale du structuralisme.

Il faudra tenir compte ici, plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent, du contexte tchèque. Car comment ne pas voir que la communauté scientifique tchèque se laisserait ajouter au champ de tensions esquissé ici, qu'elle complexifierait encore. D'abord sous influence essentiellement allemande et autrichienne, elle penche au début du XX^e siècle vers l'influence française, pour différentes raisons liées notamment à l'investissement considérable de la France en Europe centrale depuis la fin de la Première guerre mondiale. L'association étonnante dans l'œuvre de Jan Mukařovský, éminent membre tchèque du Cercle Linguistique de Prague, entre esthétique néo-herbartienne tchèque, influence du formalisme russe et Durkheimisme, apparaît dès lors comme un héritage indirect des lectures russes de Meillet, qui constituent un des arrière-plans dudit Cercle.

Il faudra également, pour avancer, pousser plus en avant l'étude de la volumineuse correspondance de Meillet, dont on a déjà exhumé bien des choses passionnantes, et s'intéresser à la place de l'EPHE, à laquelle tout le parcours de Meillet est étroitement associé, dans l'histoire des sciences humaines françaises et européennes, et notamment aux élèves russes de cette dernière.